



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°8 publié le 13/10/2026

Réunion du lundi 12 octobre 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Bords de Loire : problème FMI et absence arbitre en U18 D3 : envoi feuille papier.

Cours : demande d'inversion en U18 D4.

Coutouvre : retrait d'une équipe en U7.

Forez Roannais : changement d'horaire en U18 D2 et U18 D4.

Le Coteau : changement de stade en U18 D4.

Montagnes du Matin : absence sur plateau U11.

Perreux : demande de changement d'horaire en U18 D3 ; précisions sur horaire à domicile en U13.

Rhins Trambouze : résultat en U15 D4 car absence FMI.

Riorges : changement de terrain en U18 D2 et en U15 D3 ; changement d'horaire en U13 D5 ; rectificatif score en U15 D3.

St Galmier Chamboeuf : changement de stade et d'horaire en U18 D2.

AVIS AUX CLUBS

Nous informons l'ensemble des clubs que le terrain de ST JUST LA PENDUE (club GOAL FOOT) possède maintenant une pelouse synthétique : pensez à changer vos chaussures...

GESTION DES CHAMPIONNATS

Les clubs sont priés de noter que la gestion des divers championnats Jeunes est, comme d'habitude, partagée entre le District et la Délégation... En voici la répartition que vous devrez prendre en compte pour toute question ou problème concernant vos équipes.

District : U18 : D1 – D2B – D3A – D4A / U17 : D1 – D2A – D2B / U15 : D1 – D2A – D3A – D3B – D4A – D4B / U14 : D1

Délégation : U18 : D2A – D3B – D4B / U15 : D2B – D3C – D4C

NOMBRE DE JOUEURS "MUTATION"

Art 160 des RG de la FFF - 27.1 des RS du DLF

Sauf dispositions plus restrictives adoptées en Assemblée Générale de Ligue et reprises dans les règlements de la Ligue, dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories **U10 à U18 et U10 F à U18 F (DLF : U10 à U18)**, **tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » **pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.**

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements. En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Les clubs possédant un joueur en sousclassement (autorisé à jouer dans la catégorie inférieure à son âge), sont priés de le signaler à la Délégation du Roannais.

Lors des rencontres concernant un tel club, l'utilisation de la FMI est impossible et une feuille de match « papier » est obligatoire et doit être acceptée par tous les clubs concernés.

1^{er} cas connu : Avenir Côte en U18

Merci à tous les clubs de respecter ces consignes.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

U18

Voici le tirage du 1^{er} tour de la Coupe « Intersport » qui aura lieu le **samedi 24 octobre à 14h30**, sur le terrain nommé en 1^{er} :

Ent. Parigny/Villerest (D3) - Ent. Essor/Aspn (D3) ; Cours La Ville (D4) - Fc. Roanne (D4) ; Filerin (U17) - Roanne Portugais (D3) ; Roanne Mayotte (D4) - Ent. Perreux/Olympique Est Roannais (D3) ; Val d'Aix (D3) - Mably (D4)

Exempts : Avenir Côte (D2) - Bois Noirs (D1) - Commelle Vernay (D1) – Forez Roannais (D2) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) — Nord Roannais (D2) – Rhins Trambouze (D2) – Riorges (D2) - Roannais Foot 42 (2) (D1) – Ent. Villers/St Denis (D2)

Rappel des dates proposées pour cette compétition :

1^{er} tour : 24 octobre – Cadrage : 11 novembre – 8^{ème} : 27 février – ¼ : 27 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

U15

Voici le tirage du 1^{er} tour de la Coupe « Intersport » qui aura lieu le **mercredi 11 novembre à 10h**, sur le terrain nommé en 1^{er} :

Ent. Mably/Roanne Portugais - Nord Roannais ; Ent. St Denis/Villers - Val d'Aix

Exempts : Avenir Côte (D2) - Bois Noirs (D3) - Commelle Vernay (D3) – Ent. Crémeaux/St Martin la Sauveté (D3) - Ent. Essor/Aspn (D3) – Forez Roannais (D3) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) – Ent. Parigny/Villerest (D3) – Ent. Olympique Est Roannais/Perreux (D3) - Rhins Trambouze (D3) – Riorges 2 (D3) - Roannais Foot 42 (2) (D1)

Rappel des dates proposées pour cette compétition :

1^{er} tour : 11 novembre – 8^{ème} : 28 février – ¼ : 28 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

U18

D2 Poule A

La rencontre n°78805312, **Forez Roannais 1 – Le Coteau 1**, programmée le **samedi 17 octobre à Pouilly les Feurs**, aura lieu à **15h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Hugo POYET**, sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule B

La rencontre n°56702942, **Ent. Champdieu/Astrée 1 – Ent. Perreux/Olympique Est Roannais 1**, programmée le **samedi 17 octobre à Champdieu**, aura lieu à **14h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Mickaël GUIZANI**, sont priés d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°78802379, **Forez Roannais 2 – Mably 1**, programmée le **samedi 17 octobre à Pouilly les Feurs**, aura lieu à **13h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Mouhamadou SABALY**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°78802380, Cours 1 – Le Coteau 2, programmée le **samedi 17 octobre à 15h30**, est inversée et devient **Le Coteau 2 – Cours 1**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Abdulkadir OZEL**, sont priés d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule C

La rencontre n°78804139, **Rhins Trambouze 1 – Forez Roannais 2**, annulée le 13/09/26, est reprogrammée le **dimanche 25 octobre à 10h**, sur le **stade de Thizy les Bourgs**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule C

La rencontre n°79664629, **Bois Noirs 2 – Ent. Villerest/Parigny St Cyr 2**, annulé le 27/09/26, est reprogrammée le **dimanche 25 octobre à 10h**, sur le **stade de St Julien la Vêtre**. Accord des deux clubs.

Trophée du Fair Play « LICRA ROANNE »

En partenariat avec la Délégation du Roannais, le trophée du Fair Play « LICRA », disputé au cours de la finale de la Coupe du Roannais U15 entre les équipes de Goal Foot et Filerin, a été attribué à **Goal Foot**.

Cette remise de récompense se déroulera le **samedi 17 octobre à 10h**, en **mairie de Neulise**, en présence des élus, des membres de la « Licra Roanne », de la Délégation du Roannais et du club lauréat.